



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2017 – 10

Mercredi 06 septembre 2017

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Lundi et mercredi : 17h30 à 19h00 - Jeudi : 15h30 à 17h00
Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie

L'heure de la reprise....

Bonne rentrée à toutes et à tous...



Nouveaux horaires du secrétariat de la mairie pour la rentrée 2017

A compter du lundi 4 septembre 2017, la secrétaire de mairie vous accueillera les jours suivants :

- **Lundi de 17h00 à 19h00**
- **Mardi de 15h00 à 17h00**
- **Jeudi de 17h00 à 19h00**



Une permanence téléphonique est assurée les lundis et jeudi de 9h00 à 19h00, le mardi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 11h30.

M. le Maire sera présent aux permanences le lundi et jeudi à partir de 17h30.

Merci d'en prendre bonne note et de respecter ces nouveaux horaires de permanence.

Le maire, Michaël SIMON

Mise en accessibilité de la mairie - Travaux

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie ont commencé cette semaine.

Une rampe d'accès va être construite pour accéder à la mairie.

Durant une partie de ces travaux, l'accès au secrétariat de la mairie se fera derrière le bâtiment *(sans doute entre le 15 au 30 septembre)*.

De même, pour la salle polyvalente, une partie du parking sera condamné durant 3 jours, afin d'y intégrer une place de stationnement handicapée *(les 13, 14 et 15 septembre)*.

Soyez prudent aux abords des travaux durant ces périodes.



Michaël SIMON, maire de Mesnil-Saint-Loup
Francis COURTOIS, adjoint en charge des bâtiments.



Articles pour l'infomesnil

Les articles pour l'infomesnil, doivent impérativement nous parvenir avant le 1^{er} lundi du mois, pour paraître lors de l'édition du 1^{er} mercredi du même mois.

Soit 48 heures avant l'édition.

Tout article reçu en retard sera mis dans l'infomesnil suivant ou annulé selon le cas.

Merci de votre compréhension.

Parcours sportif cantonal des pompiers – Dimanche 10 septembre 2017

Cette année, le parcours sportif cantonal des sapeurs-pompiers se déroule à Mesnil Saint Loup le dimanche 10 septembre 2017 au matin près du stade.

Venez encourager vos sapeurs à partir de 8 heures.

Les sapeurs-pompiers de Mesnil-Saint-Loup.

Information travaux de voirie

Depuis fin avril les travaux de voirie vont bon train au sein de notre village, occasionnant quelques restrictions d'accès aux propriétés des riverains concernés mais aussi quelques difficultés pour circuler.

Vous avez pu constater que la rue de la Goguette a fait peau neuve et nous avons déjà presque oublié comment était le chemin rouge avant la mise en place des bordures et de son nouveau revêtement.

La route de Faux n'est pas en reste, malgré le temps mort durant la campagne des moissons.

Voici les grandes lignes de ce qui va être réalisé durant les prochaines semaines à titre indicatif, la météo étant actrice de l'évolution de ces travaux :

- Implantation des îlots de sécurité en entrée d'agglomération sur la route de Faux, ainsi que la mise en place du rétrécissement entre le 4 et 15 septembre.
- Pose de l'enduit bicouche sur les cheminements PMR de la rue de la Goguette et du chemin Rouge ainsi que le traitement des entrées de propriétés sur ces mêmes rues en enrobé entre le 4 et le 12 septembre.
- Mise en place de la couche de roulement finale sur la route de Faux sur la semaine du 18 au 22 septembre.
- Mise en œuvre du cheminement PMR sur la route de Faux durant la 2^{ème} quinzaine de septembre.
- Aménagement urbain au niveau de l'entrée d'agglomération fin septembre.
- Préparation des espaces verts fin septembre.
- Plantations courant octobre.



La mise en œuvre de la couche de roulement sur la route de Faux, va occasionner la fermeture complète de cette route durant 48 heures. Soit 2 jours et une nuit.

La date exacte n'étant pas fixée (*semaine du 18 septembre*), les riverains concernés seront informés en temps et en heure afin de pouvoir stationner leur(s) véhicule(s) en dehors de cette zone.

Pour rappel, la déviation est toujours en place jusqu'au 30 septembre.

Une circulation en alternat sera également mise en place pendant la période de préparation des espaces verts sur la « route de Faux », pour permettre aux ouvriers de travailler en sécurité et de maintenir la circulation ouverte.

Nous vous invitons encore et encore à respecter la signalisation mise en place pendant la durée des travaux.

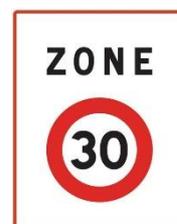
Michaël SIMON, maire de Mesnil-Saint-Loup
Frédéric DEVAILLY, adjoint en charge de la voirie

Nouvelle signalisation « zone 30 »

Suite aux nouveaux aménagements de voirie et de trottoirs aux abords de l'école et du collège, mais également pour renforcer la sécurité dans ce quartier très fréquenté par des enfants, la municipalité avec l'aide du Conseil Départemental de l'Aube a décidé de mettre en place une « zone 30 » aux abords de l'école et du collège.

Plusieurs rues seront englobées dans cette zone, à savoir :

- Une partie de la rue de la Goguette du n°13 jusqu'au carrefour de la grande rue, et inversement
- Place du Terreau dans les deux sens de circulation
- Rue Ferrée depuis la Mairie jusqu'au carrefour de la rue de la Goguette et inversement



L'implantation de cette nouvelle signalisation sera faite courant septembre et sera effective dès sa mise en place.

Michaël SIMON, maire de Mesnil-Saint-Loup et l'ensemble du conseil municipal

Transports scolaires

Le changement des rythmes scolaires (*semaine de 4 jours*), ainsi que le transfert de compétence des transports scolaires à la région « Grand Est », ont entraîné quelques retards sur l'édition des titres de transport.

Vous avez dû (*ou allez*) recevoir un titre de transport provisoire directement à l'adresse que vous avez renseigné lors de votre demande, le titre définitif vous sera adressé avant les vacances de la Toussaint (*fin du titre provisoire*).

Nous vous rappelons qu'il est impératif que votre enfant soit en possession de son titre de transport. En cas de contrôle, le chauffeur ou l'agent contrôleur peut interdire l'accès au bus pour le ramassage.

Vous pouvez consulter les horaires des différents ramassages (*Romilly sur Seine, Troyes et Marigny le Châtel*) à l'arrêt de bus « rue des Fossés », sur notre site internet www.mesnil-saint-loup.fr, ou sur le site www.vitici.fr/aube.

En cas de problèmes d'édition de titre ou pour toutes autres informations concernant le ramassage scolaire vous pouvez également contacter le secrétariat de Mairie, ou les correspondants : Mme Valérie GATOUILLAT-VELUT 1ère Adjointe au Maire et M. Frédéric DEVAILLY 3ème Adjoint au Maire, correspondants transports scolaires pour Mesnil-Saint-Loup.

Information transport

Nous vous rappelons que pour vos déplacements vers Troyes ou Sens vous pouvez emprunter la ligne N°9 TER qui passe matin et soir à l'arrêt de bus rue des Fossés. Cette ligne de bus n'est pas réservée au ramassage scolaire et peut être utilisée par tous, moyennant le prix du trajet (*paiement au chauffeur*).
Toutes les infos TER sur le site internet www.vitici.fr/aube.

Inscriptions et révision de la liste électorale

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2018.

Prochaines élections :

- Élections Européennes → 2019
- Élections Municipales → 2020



Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attachement avec la commune peut être établi par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité.

Le maire, Michaël SIMON

Plaquettes d'information

Nous vous informons de la mise à disposition d'une plaquette d'information au secrétariat de mairie sur la maladie de Lyme ainsi que sur le chikungunya.

Le service territorial Santé-Environnement

Recensement militaire

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (*JDC*).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (*CAP, baccalauréat, permis de conduire...*). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (*entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent*) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (*excepté une facture de portable*) et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone. Votre enfant a 16 ans ? Faites-le recenser...



Le correspondant défense – Michaël SIMON
Secrétariat général pour l'administration (SGA) - Centre du Service National



RELEVÉ DES COMPTEURS

Veillez nous faciliter l'accès à votre compteur les :

07 et 08/09/2017

Nous pourrons ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.

En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire INSIEMA lors de son passage.

Vous pouvez alors nous les communiquer :



Soit en appelant le serveur vocal au
N° indigo 0820 333 433

(0,118 euro TTC/mlnute)



Soit en nous renvoyant la carte T par courrier



Soit par internet sur les sites

Pour l'électricité

<http://www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne>

Pour le gaz

<http://relevermoncompteur.grdf.fr>

11 novembre

Comme l'année dernière, la cérémonie se fera avec la présence et la participation des élèves de la classe de CM2 de Mesnil Saint Loup.

Une exposition consacrée à nos 15 soldats de Mesnil-Saint-Loup morts pour la France et plus généralement au conflit 1914-1918 et 1939-1945, sera mise en place à la salle polyvalente du 10 au 12 novembre 2017.

Plus d'informations dans le prochain infomesnil.



Le maire, Michaël SIMON

L'agenda de la municipalité

- Samedi 11 novembre 2017 : après-midi jeux séniors
- Samedi 2 décembre 2017 : arbre de Noël

Bibliothèque de Mesnil Saint-Loup - 4 bis place du terreau

C'est déjà la rentrée :

Les horaires de la bibliothèque restent inchangés :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 10h00 à 12h00



Vous avez reçu le fascicule d'information de la bibliothèque dans vos boîtes aux lettres.

A partir du mardi 5 septembre, la bibliothèque vous accueille pour vous permettre de choisir de bonnes lectures.

Nous recherchons toujours des bénévoles (*suivant leurs disponibilités*) pour étoffer l'équipe.

Nous achèterons prochainement des ouvrages pour tous les âges

Il est prévu en fin d'année, à priori courant novembre, une exposition de photos sur le marais de Villemaur réalisé par Arnaud BECARD.

Bernadette Simon - Responsable bibliothèque et toute l'équipe

Vides-greniers

Dimanche 10 septembre 2017 :

Autour de Troyes : Bouy-Luxembourg et Creney-près-Troyes

Barsuraubois : Molins-sur-Aube (25 exposants)

Nogentais : Le Mériot et Nogent-sur-Seine

Pays d'Armance : Vosnon (120 exposants)

Pays d'Othe : Villemaur-sur-Vanne

Romilly et environs : Orvillers-Saint-Julien (120 exposants) et Luyères

Troyes et agglomération : Saint-Parres-aux-Tertres

Dimanche 17 septembre 2017 :

Autour de Troyes : Barberey-Saint-Sulpice (250 exposants), Pont-sur-Seine (150 exposants) et Marigny-le-Châtel (70 exposants)

Plaine d'Arcis : Saint-Mesmin (100 exposants)

Dimanche 24 septembre 2017 :

Autour de Troyes : Villechétif (180 exposants) et Ruvigny (100 exposants)

Plaine d'Arcis : Châtres (120 exposants)

Troyes et agglomération : Verrières (100 exposants)

Samedi 30 septembre 2017 :

Troyes et agglomération : Troyes organisé par le comité d'animation Marots-Blanqui sur l'esplanade de la Maison Quartier et rue Trouvassot

Dimanche 1^{er} octobre 2017 :

Barsuraubois : Jessains

Troyes et agglomération : Saint-Léger-près-Troyes (220 exposants)

Service de garde

- **Médecin :** 15 (pour le nom du médecin de garde) - **Pharmacie :** 15 (pour obtenir la pharmacie de garde)

- **Gendarmerie :** 17 (ou Estissac 03.25.40.40.11) - **Pompiers :** 18 ou 112

Informations diverses

Paroisse

Dimanche 10 septembre 2017 : Messe à 10h30 à Pâlis : Quête pour les prêtres à la retraite

Dimanche 17 septembre 2017 : Messe à 10h30 à Faux-Villecerf : Messe en famille

Dimanche 24 septembre 2017 : Messe à 10h30 à Villadin : Pèlerinage à Notre-Dame de la Salette à Villadin

Dimanche 1er octobre 2017 : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Pierre

La paroisse

AVCL Stretching

Les cours de stretching reprendront le **Judi 14 Septembre 2017 à l'atelier vers la mairie, de 14h15 à 15h15.**

Il s'agit pendant une heure, avec les démonstrations et conseils du professeur Françoise JACQUOT de se détendre en étirant progressivement tous les muscles du corps.

Deux séances de découvertes sont offertes.

Adhésion à l'AVCL par foyer et pour l'année : 16€.

Tarifs stretching 3 chèques de 39€ ou 117€ pour un engagement à l'année ou au trimestre 43€ au début de chaque trimestre.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Françoise BECARD au 03.25.40.47.45 ou à Françoise JACQUOT au 03.25.81.22.51.

Françoise BECARD

Atelier théâtre jeunes

L'atelier reprendra le 13 septembre pour de nouvelles aventures théâtrales, alors si tu as entre 10 et 13 ans, et que tu souhaites découvrir les "secrets" du comédien et la joyeuse excitation de préparer un spectacle, viens nous rejoindre tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 14h30 à 16h00 à l'atelier (place de la mairie).

Nous sommes un petit groupe où règne une bonne ambiance ; la porte est grande ouverte, n'hésite pas !!

Contact inscriptions : Sylvie COGNARD – 03.25.43.18.89

Yves BERTRAND – 03.25.40.63.06

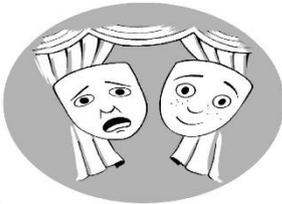




**Les Activités de
l'Association
Culturelle de Mesnil**



Les cours d'Anglais sont donnés par Paul PARSON le lundi soir à partir de 18h30.
Débutants et confirmés
Renseignements : Mireille LUGNIER
Tél 03 25 40 60 24



L'Atelier Théâtre animé par Yves BERTRAND le mercredi après midi
Pour les 9 - 13 ans
Renseignements : Sylvie COGNARD
Tél 03 25 43 18 89

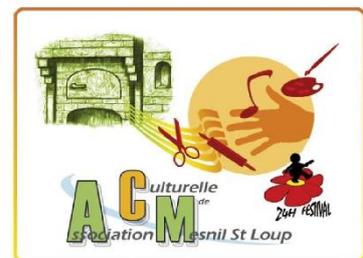


L'Atelier Loisirs Détente se réunit tous les mardis après midi
Renseignements : Jacqueline GATOUILLAT
Tél 03 25 40 46 48



L'Atelier Cuisine se réunit un samedi matin par mois
Renseignements : Odile COLTAT
Tél 03 25 40 40 55

L'Atelier Théâtre et Anglais fonctionnent en année scolaire, les autres ateliers en année civile.
Pour plus de renseignements, contacter les différents responsables.



A.S.  .F.A

Samedi 18 novembre 2017.
Salle polyvalente de PALIS à 19h30.
Soirée tartiflette



REPAS ADULTES 18 €

Tartiflette - salade - aumônière aux fruits - café
(un apéritif offert à table et une bouteille de vin offerte pour quatre)

REPAS ENFANTS 8 € (- de 12 ans)

Tartiflette - salade - aumônière aux fruits

Coupon à retourner **avant le dimanche 29 octobre 2017**, auprès de Marc MENDES
(Chèque libellé à l'ordre de l'A.S.O.F.A). **Réservations/reenseignements: 06 71 71 33 88.**

Nom Prénom :

Nbre DE PERSONNES ADULTESX 18 € =

Nbre DE PERSONNES ENFANTS (-de 12 ans)X 8 € =

Nbre DE PERSONNES ENFANTS (- de 6 ans) GRATUIT

TOTAL = €

Souhaite être à la table de :

Ateliers artistiques

Deux ateliers de pratique artistique ouvrent leurs portes à Pâlis au domaine du Tournefou à la rentrée, un pour les enfants de 7 à 14 ans, un autre pour les adultes à partir de 15 ans.

Ces ateliers s'adressent à tous ceux qui souhaitent découvrir et développer leur créativité, que vous soyez débutants ou confirmés.

Autour d'un thème commun, je vous accompagnerai individuellement sur la voie que vous aurez envie de suivre selon vos envies et votre sensibilité.

Chaque atelier présentera son travail en juillet lors d'une exposition au domaine.

Afin de présenter plus précisément le contenu des ateliers, le calendrier, les modalités d'inscription, et répondre à toutes vos questions, deux réunions sont organisées au domaine :

- Pour l'atelier enfants, réunion le mercredi 20 septembre à 17h00.

- Pour l'atelier adulte, réunion le vendredi 22 septembre à 18h30

En attendant, si vous souhaitez plus de renseignements, merci de contacter Sophie BOUTS au 06.64.22.83.52 - sophiebouts@orange.fr. Vous pouvez également me contacter directement au 06.73.91.53.08 - contact@nicolasfavre.com et venir me rencontrer à la maison (12 rue de la Goguette)

Nicolas FAVRE, 12 rue de la Goguette 10190 Mesnil Saint Loup

Cellier St Loup

Nous vous invitons à la 6ème porte ouverte du Cellier St Loup, qui aura lieu les samedi 9 Septembre de 14H00 à 20H00 et dimanche 10 Septembre de 10H00 à 14H00.

Vous pourrez déguster un grand choix d'Appellations (Alsace, Bourgogne, Beaujolais, Bordeaux, Côtes du Rhône, Languedoc...etc) et découvrir également une sélection d'environ 25 vins issus de l'agriculture biologique et biodynamique.

A cette occasion 2 viticulteurs proposeront également leurs vins :

Bernard GRIMEE (Blaye Côtes de Bordeaux, rouge, rosé et blanc)

Benoit COURTOIS (Champagne blanc et rosé)



Accueil abrité sous barnum et en cave. Dégustation agrémentée de petits fours.

Renseignements au Cellier st Loup, 12 rue des bûchettes tél : 03.25.73.33.62 ou 06.21.22.40.44.

Entrée libre.

Emmanuelle SIMON

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

Testez le QI GON !

Les cours de Qi Gong mis en place par l'association « Les Géants de Chevaudos » (Généralisations Mouvement) de Faux-Villecerf reprendront le : **Mardi 12 septembre de 10 à 11 h 30 à la salle Pascal Hazouard.**

C'est quoi le Qi Gong ? « Le Qi gong est une gymnastique douce où l'on entraîne son Qi : le mobiliser, le renforcer, l'accroître, l'épurer, l'équilibrer et le faire circuler harmonieusement dans le corps et l'esprit grâce au souffle, au mouvement et à l'intention. Cette discipline millénaire est une branche de la médecine chinoise »

Par des mouvements doux et lents, « on travaille la respiration, l'ancrage, la concentration, la souplesse, le but est de travailler sur soi » Munissez-vous d'une tenue souple et confortable et n'hésitez pas à nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé, vous pouvez bénéficier de deux séances de découverte gratuites.

Contact : Y. DHULST 03.25.21.75.50

Petites annonces

Les Arts au village le 9 et 10 septembre à St Benoist sur Vanne.

Exposition en plein air de peintures, sculptures... Samedi de 12h à 19h et Dimanche de 10h00 à 19h00.

Concert de la Chorale " TOUT POUR LA CHANSON" le samedi 23/09 à 20h30 à la salle des fêtes de St Benoist sur Vanne (entrée libre).

Marylène COURTOIS

**** Prochain infomesnil : mercredi 04 octobre 2017 ****

